



AMBASSADE DE SUISSE
EN RÉPUBLIQUE ARABE UNIE

LE CAIRE, le 29 octobre 1970
ro, Sh. Abdel Khalek Saroit
Téléphones 78171-78172

Réf.: 332.0 - AP/pa

Monsieur l'Ambassadeur
Pierre M i c h e l i
Secrétaire général du Département politique fédéral

CONFIDENTIEL

B e r n e

Relations avec le Yémen
du Nord et du Sud.

GE					c/a
5.11.					
5. Nov. 1970					
S.B. 15. 11. Yémen					

Monsieur l'Ambassadeur,

A l'occasion du récent passage par Le Caire de notre collègue Langenbacher, en route pour Addis Abeba, nous avons évoqué la question de l'établissement de relations diplomatiques entre la Suisse et les deux Yémen. Celle-ci, bien qu'en suspens depuis l'année dernière, retiendrait toujours votre attention. Le Yémen du Nord serait, dans votre esprit, rattaché à Addis Abeba, alors que le Yémen du Sud deviendrait dépendant du Caire.

Je crois, pour ma part, qu'il n'y a pas lieu de renvoyer indéfiniment le règlement de cette affaire, jusqu'à ce que l'opinion publique suisse puisse admettre l'établissement de relations avec de nouveaux Etats arabes. Vous savez tout l'intérêt que les Autorités du Yémen du Nord portent aux relations entre Berne et Sanaa. Cet intérêt subsiste malgré nos atermoiements. Il serait erroné, à mon sens, de créer une notion de responsabilité collective de tous les Arabes pour des actions criminelles telles que les détournements d'avions et les prises d'otages. Les Yéménites

.../....



ont fort à faire pour s'organiser en tant que peuple indépendant. Ils aspirent à réaliser l'unité entre les deux Yémen. Celle-ci se fera un jour lorsque les régimes au pouvoir à Sanaa et à Aden ne seront plus le jouet d'influences extérieures contradictoires. Pour que cette émancipation se réalise graduellement, il convient que le plus grand nombre possible d'Etats neutres ou non-engagés dans le conflit arabo-israélien fassent preuve de bienveillance à l'égard des deux Yémen. C'est ce que l'Espagne, notamment, semble avoir admis en accréditant à Aden son Ambassadeur au Caire. Quant à mon collègue autrichien, il s'est déjà rendu à Aden, en mission d'information, et il reste dans l'attente de la décision de Vienne qui sera, sans doute, positive.

Il m'intéresserait de connaître vos vues au sujet de l'évolution de la pensée gouvernementale dans cette affaire.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse :

A. Tarode